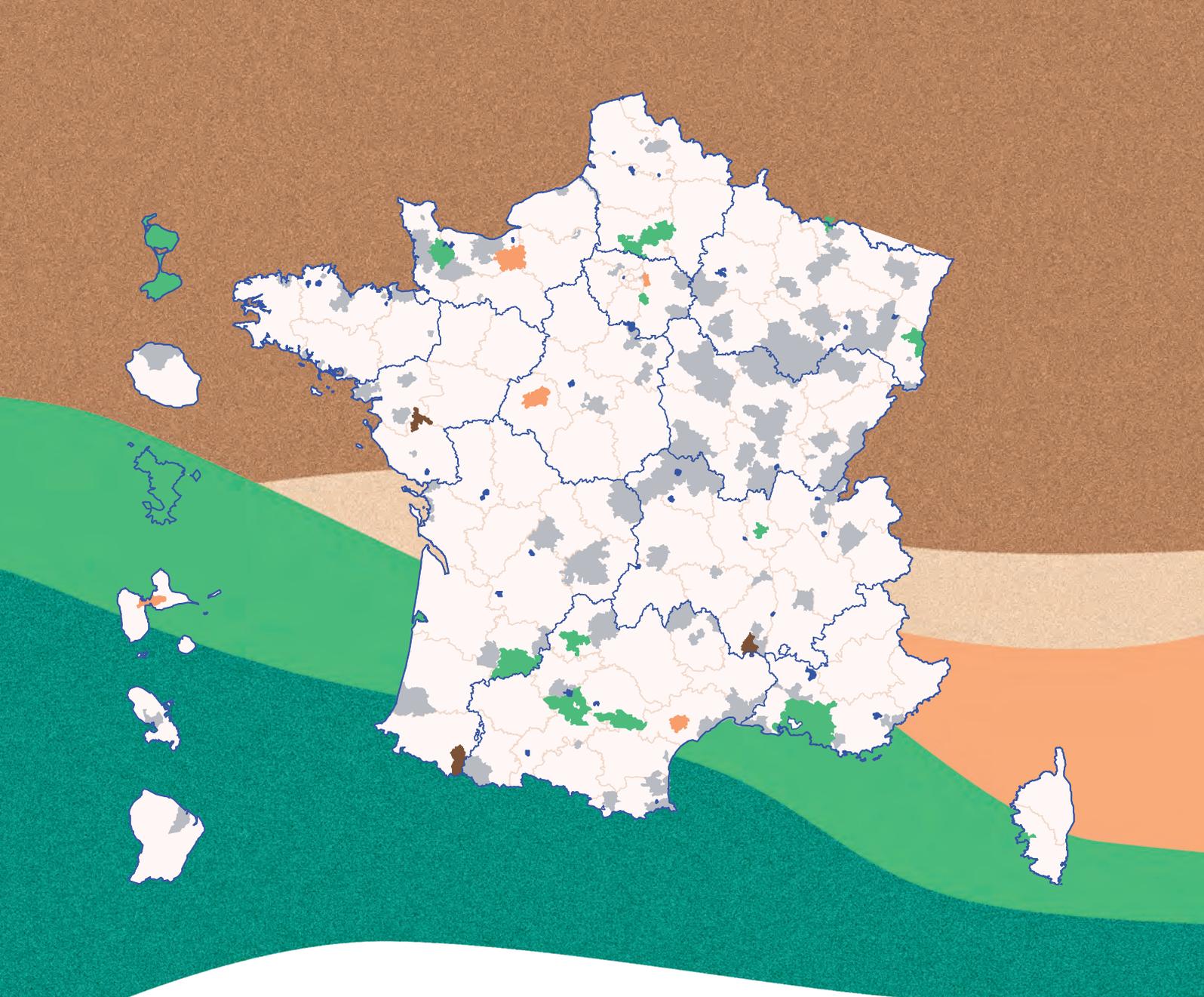


L'Atelier des territoires

**Accompagner les acteurs
pour construire un projet d'aménagement en
faveur de la transition écologique**

L'Atelier des territoires propose aux acteurs locaux d'élaborer collectivement une vision d'avenir à partir des atouts et des ressources locales, des dynamiques et des coopérations inter-territoriales. Des séances d'ateliers participatifs invitent chacun à partager son expertise : élus, techniciens de l'État et des collectivités, porteurs de projets et habitants ; une équipe pluridisciplinaire d'appui accompagne le processus qui permet de passer des constats et parfois des blocages de départ à des intentions de projet et des pistes d'action.





Editions 2020 - 2022

- Ateliers Flash
- Ateliers Locaux
- Ateliers Multisites de la session nationale
« Mieux aménager avec des sols vivants »
- AMI « Aménagement touristique durable »
(Atelier des territoires, EcoQuartier, PPA)

Retrouvez la liste de tous les territoires lauréats:
<https://www.atelier-territoires.logement.gouv.fr/>

Ateliers Multisites 2006 -2019

- Amplifier la transition écologique avec les territoires (2019)
- Villes patrimoniales (2017)
- Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement (2017)
- Vivre et travailler en montagne (2016)
- Mieux vivre ensemble dans le périurbain (2016)
- Comment requalifier par le paysage des territoires à vivre ? (2015)
- Atelier des territoires session 2 (2014)
- Atelier des territoires session 1 (2013)
- Territoires en mutation exposés aux risques (2012)
- Territoires économiques (2011)
- Atelier flash Xynthia (2010)
- Littoral 2 (2009)
- Montagne (2007)
- Littoral 1 (2006)



Le pari de la démarche

L'ADN de l'Atelier

Financée à 100% par la DGALN, la démarche Atelier des territoires est pilotée localement par les services déconcentrés de l'Etat, en lien étroit avec les communes et leur EPCI et, le cas échéant, les opérateurs locaux de l'Etat concernés.

L'objectif est de faciliter, sur les territoires sélectionnés, **l'émergence de stratégies partagées et innovantes** en matière de développement local et de transition écologique à partir :

- d'un travail de concertation et de construction avec les acteurs locaux ;
- des projets en cours et des ressources propres :
 - humaines (compétences, savoir-faire) ;
 - écologiques (biodiversité, paysages) ;
 - agricoles (alimentation, sylviculture, AOC) ;
 - économiques (entreprises, investissements) ;
 - matérielles (infrastructures, patrimoine) ;
 - numériques (données, réseaux)
 - immatérielles (valeurs, culture).

Avec qui ?

Les ateliers mettent autour de la table, au sens propre comme au figuré, une grande diversité d'acteurs :

- **les collectivités** : les élus (intercommunaux, municipaux et syndicaux) et techniciens territoriaux ;
- **l'Etat** : la DGALN, qui assure le pilotage d'ensemble et les services déconcentrés, la D(R)EAL et la DDT(M), qui assurent la maîtrise d'ouvrage (une posture de partenaires et de facilitateurs et non pas de prescripteur est adoptée) ;
- **des acteurs socio-économiques** : les associations et entreprises, etc) (la participation citoyenne, avec les habitants et usagers est encouragée) ;
- **une équipe pluridisciplinaire** composée d'architectes, urbanistes, paysagistes, géographes et, selon la thématique de la session et le territoire, des experts (en sociologie, économie, tourisme, mobilité, hydrologie...).

Pour quels résultats ?

L'Atelier des territoires part de projets existants, mais en fait aussi émerger de nouveaux qui s'appuient sur les potentialités du territoire. Bien plus, ces projets **déterminent l'échelle d'intervention pertinente**, quitte à rebattre les cartes des découpages administratifs.

Il fournit aux acteurs une **vision intégrée** non pas pour une politique spécifique à telle ou telle catégorie de territoire, mais des principes d'aménagement **conciliant développement, transition et préservation**.

Adaptées aux moyens financiers et humains du territoire, les initiatives et les solutions conçues ou impulsées à l'occasion de l'Atelier, concourent à un développement local réinventé davantage fondé sur :

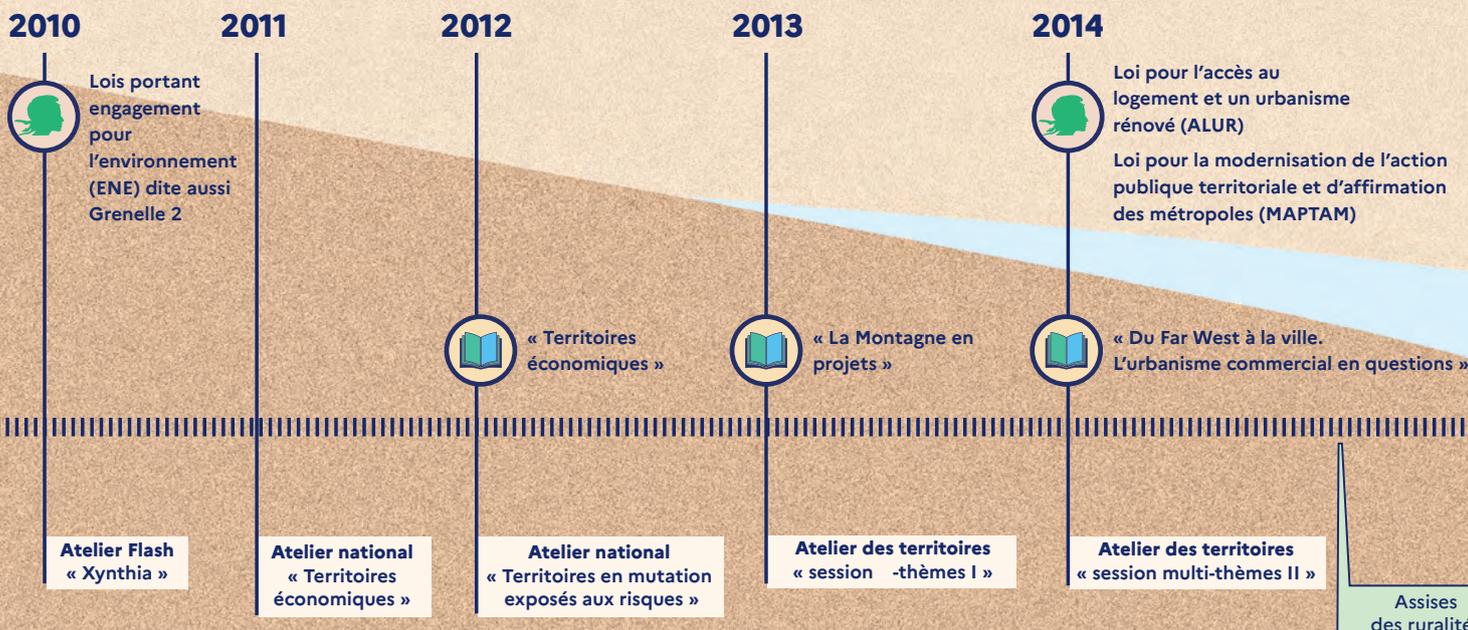
- des activités socio-économiques en adéquation avec les **ressources du milieu naturel** ;
- une **valorisation transversale des richesses du territoire** au travers de filières nouvelles ou dans une logique d'économie circulaire ou industrielle territoriale ;
- de **nouveaux modèles économiques** plus solidaires.

L'Atelier aide également à :

- consolider des gouvernances récentes ;
- nourrir la réflexion engagée dans le cadre de schémas stratégiques comme le SCoT ou PLU(i) ;
- poser un autre regard sur le territoire sous influence de dynamiques métropolitaines ou en déprise ;
- révéler potentialités et capacités du territoire pour enclencher un développement local maîtrisé ;
- sortir de situations de blocages et de contraintes.

Ce faisant, l'Atelier concourt à créer les conditions pour que les acteurs locaux se projettent ensemble sur **un autre modèle de développement**.

Au niveau national, une rencontre est organisée pour valoriser les expériences locales et tirer des enseignements transversaux à partir d'une approche comparative des résultats des Ateliers. Une publication de référence l'accompagne.



Les déclinaisons de la démarche

Les trois formats d'Ateliers

La démarche **Atelier des territoires** a été déclinée en proposant plusieurs modalités d'accompagnement pour répondre au mieux aux projets qui sont ceux des territoires et des élus :

- une **session nationale** dans un format **Multisite** autour d'une thématique commune faisant l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt ;
- une **offre de service "à la carte"** avec plusieurs formats (**Local et Flash**) selon les problématiques identifiées par les collectivités.

Ces trois dispositifs se distinguent d'une part, par les caractéristiques des problématiques locales à traiter (thématiques et échelles des enjeux) et d'autre part, par leurs modalités de mise en œuvre (sélection et durée d'accompagnement des territoires).

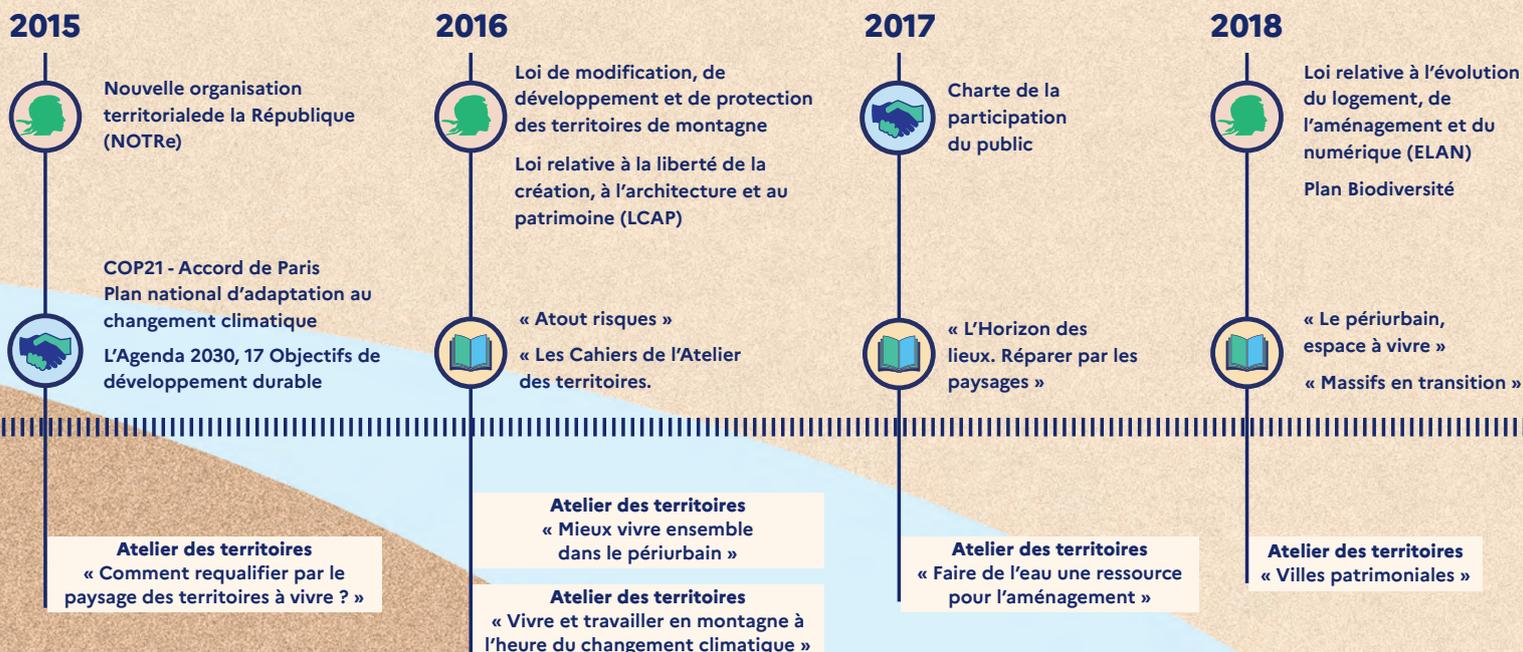
Pour aller plus loin

Les effets de l'Atelier des territoires se prolongent bien au-delà de la durée de l'intervention de l'équipe pluridisciplinaire. Plusieurs mois après leur conclusion, des collectivités et services de l'Etat peuvent faire fructifier les résultats en mobilisant des moyens supplémentaires, en réalisant des études, et en passant à la **mise en œuvre opérationnelle de la feuille de route**.

Inspirées de l'Atelier des territoires, d'autres démarches peuvent faire prolonger la dynamique et la gouvernance de projet à travers d'autres démarches. Ces initiatives locales associent les CAUE, le CEREMA, les architectes et paysagistes conseils, les écoles d'architecture ou encore les agences d'urbanisme, les universités, les lauréats du Palmarès des jeunes urbanistes.

LES ATELIERS MULTISITES	LES ATELIERS LOCAUX	LES ATELIERS FLASH
thématique commune nationale	thématique spécifique locale	thématique spécifique locale
enjeux de grande échelle	enjeux de grande échelle	enjeux de petite échelle
candidature et sélection par AMI	candidature et sélection au fil de l'eau	candidature et sélection au fil de l'eau
accompagnement sur 10-12 mois	accompagnement sur 10-12 mois	accompagnement sur 3-6 mois
mise en réseau, capitalisation et production d'un bouger les lignes	mise en réseau selon les besoins et capitalisation	mise en réseau selon les besoins et capitalisation

Retrouvez les kits techniques de chacun des formats d'Ateliers des territoires sur le site internet de la démarche <https://www.atelier-territoires.logement.gouv.fr/>



Une dynamique de terrain

Comment ?

La stratégie s'élabore au fil d'un parcours exploratoire du territoire et de plusieurs séances de travail, dans une logique de concertation plus *bottom up*. Il ne s'agit pas de transposer des modèles préexistants ni des règlements mais de **partir des potentialités du territoire, du vécu des acteurs locaux et habitants** puis de conduire un processus itératif de concertation, de conception et de validation.

La démarche s'enrichit au fil du temps en mobilisant toutes sortes d'outils, des plus classiques aux plus innovants :

- des **visites exploratoires de terrain** pour une approche sensible et concrète du territoire ;
- des **tables** autour desquelles se réunissent et échangent les participants ;
- des **crayons** et des **gommes** pour révéler des situations de projet par le dessin ;
- des **supports** pour consigner en temps réel et de manière synthétique les idées, faciliter les interactions, rendre visible le processus d'intelligence collective ;
- des **outils cartographiques**, des **maquettes**, des **blocs-diagrammes**, des tests utilisateurs et du prototypage, de façon à situer, visualiser, formaliser des solutions, les tester et recueillir des retours d'expérience ;
- des **cahiers de suivi** ;
- des **outils d'information et de communication** : magazines locaux, blogs, rencontres citoyennes, ...

Dans quelle temporalité ?

Les Ateliers se déploient entre trois mois et un an, en fonction du format d'Atelier mobilisé.

En amont, plusieurs étapes :

- la sélection des sites de projet par la DGALN, à partir des propositions des D(R)EAL/DDT(M) et collectivités ;
- l'élaboration d'un cahier des charges et la sélection de l'équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- le séminaire local de lancement.

Les ateliers in situ

Après un temps de sensibilisation auprès des parties prenantes, des ateliers sont programmés (entre un - format Flash- et trois - formats Multisites et Local-) :

- un **atelier de prise de connaissance du site** avec les acteurs locaux et l'équipe pluridisciplinaire au travers d'échanges informels, d'un rapport d'étonnement et de premières intuitions ;
- un **atelier de consolidation** des premières hypothèses et d'une vision territoriale partagée, avec l'identification d'un ou plusieurs sites démonstrateurs ;
- un **atelier d'élaboration de la stratégie**, de préparation de la feuille de route qui traduit un engagement politique fort et un co-portage élu-Etat pour la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Les Ateliers sont ponctués d'**inter-ateliers** de façon à approfondir les échanges dans des groupes thématiques ou à élargir le cercle initial des participants.

En aval, chaque Atelier est conclu par un **séminaire local de restitution**, la présentation publique des résultats de l'atelier et l'officialisation de la feuille de route.



2019



Décret de création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

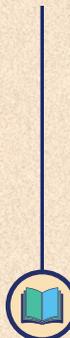


« Vade-mecum : La participation des citoyens »

Atelier des territoires
« Amplifier la transition écologique »

Assises de l'eau, de la mobilité

2020



« Réinventer la ville centre. Le patrimoine en jeu »

Mise en place de la démarche d'Atelier des territoires « à la carte »

2021-2022



Loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

Loi "3DS" relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration

Atelier des territoires
« Mieux aménager avec des sols vivants »

AMI « Aménagement touristique durable »

2023



Loi Industrie verte
Loi relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables

« Attitudes transition. Une écologie locale en pratiques »

Atelier des territoires
« Aménagement, territoires productifs et création de valeurs »



Paroles d'acteurs

Du sur-mesure

« Il ne s'agit jamais d'appliquer des modèles ou des formules toutes prêtes, mais d'adapter les propositions au contexte. Il faut pour cela reconnaître ce contexte, en explorer très vite les potentiels. », Frédéric Bonnet, Grand Prix de l'Urbanisme 2014.

De l'écoute

« La méthodologie de l'atelier qui consiste à écouter les gens qui sont sur le terrain et les faire accompagner par des professionnels est une approche qui devrait se déployer et devenir un réflexe au quotidien de la part des élus. Elle permet d'éviter de créer des projets dans une tour d'ivoire avec la conséquence ou l'inconséquence d'en proposer qui ne répondent pas aux attentes du territoire, aux attentes des habitants, aux attentes des différents acteurs. », Mireille Airault, Maire de Quintin (Côte d'Armor).

Faire projet

« L'approche par le projet donne la bonne échelle de raisonnement, qui peut être celle d'une vallée, d'un territoire aggloméré ou d'une centralité. Elle définit aussi les parties prenantes, en fonction des actions à mettre en œuvre et enfin les financements. C'est une inversion totale des logiques aujourd'hui à l'œuvre dans la planification. », Franck Hულიard, architecte urbaniste.

Co-construire par le dessin

« Le "projet" est spatialisé et ceci dès les premières hypothèses. Il se dessine, en temps réel parfois, avec les élus et les autres acteurs. », Frédéric Bonnet, architecte urbaniste.

Démarche intégrée

« Ce type de démarche est fondamental pour le développement des territoires, c'est l'exact contre-pied des appels à projets qui tombent tout le temps, tout de suite, et qui ne servent que les territoires qui sont organisés pour y répondre. Il faut passer à quelque chose de plus intégrée, stratégique et systémique, où l'on peut prendre le temps de réfléchir, emprunter les chemins de traverse. C'est au cours de ce type de démarche quand il y a du système D, du jeu dans les organisations, que l'on retrouve de la créativité et c'est ce dont on a besoin aujourd'hui sur les territoires. », Frédéric Terrien, directeur du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Proximité de l'État

« C'est l'occasion de rappeler aux territoires que l'État est là en dehors de ses missions de contrôle. L'État a encore cette capacité d'évocation, de réunir l'ensemble des acteurs du territoire, à un moment donné, dans une même pièce. », un socio-professionnel.



Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) - Sous-direction de l'aménagement durable
Bureau des stratégies territoriales - 1 place Carpeaux, Tour Séquoia - 92055 La Défense Cedex

Pour aller plus loin, nous vous invitons à consulter le site internet et à découvrir le film présentant la démarche - atelier-territoires.logement.gouv.fr